



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 10 novembre 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	03/11/2010
Affichage	03/11/2010

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

JALADE Jacques pouvoir à PROREL Alain
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard
ESCALLIER Karine pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME : STATIONNEMENT 1

OBJET : STATIONNEMENT
PAYANT - TARIFS

Absents-Excusés :

JALADE Jacques, ESTACHY Monique, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Francine DAERDEN

En date du 16 décembre 2009, 27 janvier 2010 et 5 juillet 2010 le conseil municipal a adopté les tarifs de stationnement. Il convient aujourd'hui de compléter ces tarifs selon le tableau joint à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les tarifs proposés.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur Stéphane SIMOND ne prend pas part au vote, en référence à l'Article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 28

CONTRE : 4 (ESTACHY Monique, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe)

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 1 (SIMOND Stéphane)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

TRANSMIS LE 15 NOV. 2010

PUBLIÉ LE 15 NOV. 2010

NOTIFIÉ LE

TARIFS STATIONNEMENT

PARC SOUTERRAIN VAL CHANCEL DIVERS ABONNEMENTS	PARCS SOUTERRAINS SILO DU PROREL ET L'AIGLE BLEU DIVERS ABONNEMENTS
---	--

TYPES Abonnements	Abonnements 24H/24H	Abonnements Jour	TYPES Abonnements	Abonnements 24H/24H	Abonnements Jour
7 jours	18,50 €	43,00 €	7 jours	22,00 €	50,00 €
15 jours	30,50 €		15 jours	36,00 €	
Mensuel	52,00 €		Mensuel	60,00 €	
Trimestriel	139,00 €		Trimestriel	150,00 €	
Semestriel	267,00 €		Semestriel	310,00 €	
Annuel	498,00 €		Annuel	550,00 €	

CARTE A	L'HEURE	A DEBITER	CARTE A	L'HEURE	A DEBITER
170 heures		30 €	170 heures		30 €
350 heures		45 €	350 heures		45 €
700 heures		70 €	700 heures		70 €

TARIFS	HORAIRES	TARIFS	HORAIRES
½ Journée	2,20 €	½ Journée	3,10 €
Journée	4,50 €	Journée	5,10 €

JOUR		NUIT		JOUR		NUIT	
1 heure	gratuite	1 heure	0,80 €	1 heure	1,00 €	1 heure	1,00 €
2 heures	0,80 €	2 heures	1,50 €	2 heures	1,80 €	2 heures	1,80 €
3 heures	1,50 €	3 heures	2,20 €	3 heures	2,50 €	3 heures	2,50 €
4 heures	2,20 €	4 heures	2,60 €	4 heures	3,10 €	4 heures	3,10 €
5 heures	2,80 €	5 heures	3,00 €	5 heures	3,60 €	5 heures	3,60 €
6 heures	3,40 €	6 heures	3,40 €	6 heures	4,10 €	6 heures	4,10 €
7 heures	3,90 €	7 heures	3,80 €	7 heures	4,60 €	7 heures	4,60 €
8 heures	4,50 €			8 heures	5,10 €		
Au-delà heure	0,40 €	Au-delà heure	0,40 €	Au-delà heure	0,50 €	Au-delà heure	0,50 €

TARIFS HORAIRE ET RESIDENTS SUR VOIRIE

Du Lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 18H – Gratuit dimanches et Jours fériés

ZONE BLEUE	
30 minutes	0,50 €
1 heure	1,00 €
2 heures	1,80 €
3 heures	2,50 €
Heures supplémentaires	0,50 €
½ Journée	3,00 €
Journée	4,50 €



VIGNETTE MENSUELLE HORS CHAMP DE MARS

Vignette résidents mensuelle : 20,00 €

CHAMP DE MARS

Parking payant tous les jours

du 15 juin au 15 septembre, pendant les vacances scolaires de Toussaint,

du 1er samedi au dernier dimanche des vacances de Noël

du 1er samedi des vacances dites de février au dernier dimanche de Printemps

De 9h à 19 h		Abonnements	
Gratuité de 12 H 30 à 14 H 00			
30 minutes	Gratuit	Semaine	15,00 €
1 heure	1,00 €	Quinzaine	30,00 €
2 heures	1,80 €	Mensuel	60,00 €
3 heures	2,50 €		
4 heures	3,10 €		
Heure suppl.	0,50 €		

PLACE GENERAL BLANCHARD

TARIFS de 9 h à 19 h Tous les jours de l'année	
30 minutes	Gratuit
1 heure	1,00 €
2 heures	1,80 €
3 heures	2,50 €
4 heures	3,10 €
Heure suppl.	0,50 €

VIGNETTES ANNUELLES VILLE HAUTE INTRA-MUROS

Ville haute et sur le Champ de Mars :

Résidents Ville haute permanents :

- 30 €/an : Vignette orange : Résident 1er véhicule,
- 30 €/an : Vignette orange (avec contre marque) : Résident 2ème véhicule, uniquement Champ de Mars et Jean Freund.
- 15 €/an : Vignette jaune : Carte club C.C.A.S pour le 1^{er} véhicule par ménage,

Sur le Parking Jean Freund et Champ de Mars uniquement :

- 50 €/an : Vignette verte : Commerçants de la ville haute intra-muros et Champ de Mars,
- 50 €/an : Vignette verte (avec contre marque) : * Employé C.D.I de la ville haute intra-muros et Champ de Mars,
- 4 €/mois : Vignette jaune (avec contre marque) : * Travailleurs saisonniers C.D.D de la ville haute intra-muros et Champ de Mars,

* Sur présentation du contrat de travail.

Sur le Parking Jean Freund uniquement :

- 50 €/an : Vignette bleue : Personnels Mairie, C.C.B et Elus Mairie, C.C.B.

Les 18 places réservées aux personnes à mobilité réduite bénéficient de la gratuité du stationnement

Pour 2011 uniquement : les résidents et les commerçants intra-muros ayant acheté une vignette orange au début de l'été 2010, bénéficieront de la vignette orange ou verte à moitié prix.

TARIFS SPECIFIQUES

- **Parcs Hôtel** : Tickets forfait nuit V.I.P. : 3,00 €
- **E.S.F. Briançon** : Forfait journée pour une semaine 10,00 € l'unité (du samedi au samedi)
Forfait abonné semaine 7,00 € l'unité
- **Hôtels Ville haute** : stationnement parking Champ de Mars 15,00 € la semaine

- **Tarifs Abonnements Val-Chancel** : Tarif de groupe annuel 450,00 € l'unité (10 personnes mini)
- **Caution cartes** : 15,00 €
- **Intervention sur site en dehors des heures d'ouvertures** : 30,00 €

- **Disque bleu de stationnement arrêt minute** : vendu 1€

- **Résidence Central Parc Neige pour parking Chancel**
 - Forfait annuel 101 cartes : 9 147 €

- **Météo France pour parking Chancel**
 - Forfait annuel 3 cartes : 1 380 €

